

# Fesques

## Le Marais de Fesques

### Fiche d'identité

#### Grand type morphologique

Zone humide

#### Surface

4 ha 36 a

#### Département

Seine-Maritime - 76

#### Commune

Fesques

#### Nature foncière

Acquisition

#### Inventaires et protection

- ZNIEFF de Type I n°0036.0000 "Le Marais".
- Site Natura 2000 FR2300132 "Bassin de l'Arques".
- Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (1990).

#### Conservateur Bénévole

Oui

#### Partenaires financiers

Union Européenne

Agence de l'Eau Seine-Normandie

Caisse d'Epargne Haute-Normandie

#### Partenaires techniques

Lycée Privé Horticole et Forestier de Mesnières-en-Bray

Syndicat du Bassin de l'Eaulne

### Le site

### Historique

En décembre 1987, le Maire de Fesques, motivé par des naturalistes locaux, prenait contact avec la Délégation Régionale à l'Architecture et à l'Environnement de Haute-Normandie, estimant que plusieurs parcelles en bordure de l'Eaulne présentaient un intérêt écologique. Les premiers constats opérés par le Groupe Ornithologique Normand mettaient rapidement en évidence une grande richesse faunistique et particulièrement ornithologique. L'observation de plusieurs espèces d'Orchidées par un bénévole conduisait la D.R.A.E. à lancer un inventaire floristique et phyto-écologique dès le printemps 1988. Cette approche botanique permettait la découverte de plusieurs plantes remarquables ou très rares en Haute-Normandie.

### Présentation

Au cœur du Pays de Bray, le Marais de Fesques est situé à 6 km en aval de la source de l'Eaulne. Ce site est globalement constitué de deux habitats que sont les prairies humides et l'aulnaie. Cette petite zone humide d'intérêt régional reconnu, constitue dans le contexte paysager local, un havre de tranquillité pour la faune et la flore.

### Menaces

La fermeture du milieu par les ligneux (Saules et Aulnes), liée à l'abandon du pâturage traditionnel, ferait disparaître les espèces des prairies humides qui sont déjà en très forte régression à l'échelle nationale.

### Objectifs de gestion

Les objectifs de gestion résident principalement dans la conservation de la belle population d'Ophioglosse commune (estimée à 300 pieds), la préservation de l'intégrité écologique du site, la diversification de ses habitats et l'amélioration des connaissances naturalistes.

## Zones humides



Ophioglosse commune  
(*Ophioglossum vulgatum*)



Dactylorhize incarnate  
(*Dactylorhiza incarnata*)



Bécassine sourde  
(*Lymnocyptes minimus*)